

NORTH-STAR et MARIE-CLAIRE

La division Marketing HELVIC (Hellocourt-Neuvic) est chargée de commercialiser des chaussures dame, homme et enfant pouvant satisfaire les besoins d'une clientèle à la recherche d'articles mode et détente.

Deux promotions retiennent particulièrement l'attention : Marie-Claire qui est fabriquée à Moussey et North-Star que nous produisons à Neuvic. Nous avons choisi de vous présenter plus en détail ces deux marques phares.

— NORTH-STAR

North-Star a fait son entrée dans notre entreprise il y a deux ans déjà.

Cette gamme d'articles de style original, basée sur la détente a été développée et commercialisée au début des années 70 en Amérique du Nord avant de gagner l'Europe.

Le marketing HELVIC se devait d'exploiter ce nouveau créneau de clientèle et profiter de la notoriété de la marque dorénavant présente dans une trentaine de pays.

La collection « Printemps-Été 80 » comprend :

— Des articles de loisirs pour dames, hommes et enfants (8 modèles).

— Des articles de détente unisexé pour tous les âges (15 modèles).

Tous ces articles actuelle-



Notre vitrine, North-Star

ment très demandés, s'adaptent bien au style de « détente » et l'on peut même pratiquer des sports de détente tel le jogging.

La diffusion de « North-Star » aux consommateurs se fait par l'intermédiaire des principaux canaux de distribution suivants :

— Succursales BATA, autres succursalistes, magasins de sports, grands magasins de sports, « jeaneries » et nos ventes se font principalement en France et en Europe.

Des actions publicitaires « North-Star » sont réalisées auprès des revendeurs, ainsi que des actions de relations publiques lors de manifestations sportives ou de loisirs se déroulant en métropole ou en Europe. Notons en passant que tous les officiels Français aux Jeux Olympiques seront chaussés d'articles North-Star Marbot.

(Voir la suite page 3)

INFORMATIONS

sur le C.F.A. de NEUVIC

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédent bulletin un Centre d'apprentis sera ouvert à Neuvic dès le mois de SEPTEMBRE 1980.

Afin de compléter les informations déjà parues nous avons décidé de porter à votre connaissance de plus amples renseignements sur le fonctionnement du Centre et sur le déroulement de l'enseignement qui y sera dispensé.

Ce Centre, placé sous la tutelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de PERIGUEUX permettra à des jeunes gens et jeunes filles de la région de préparer en deux ans les diplômes d'état d'enseignement technologique suivants :

- CAP de monteur en chaussures pour les garçons;
- CAP de mécanicienne-apprêteuse pour les filles.

Dès la première année la capacité d'accueil sera de 10 filles et 10 garçons âgés de 16 ans au minimum.

Le cycle de formation proposé se déroulera de la façon suivante :

1) Trois semaines consécutives de formation pratique, dispensée au sein de l'entreprise sous la responsabilité de maîtres apprentis désignés. Durant cette période, ils apprendront tour à tour tous les travaux, soit de montage de la chaussure, soit de parage et piquage de la tige en fonction d'un programme déjà établi.

2) Une semaine de formation théorique se décomposant de la manière suivante :

— 2 jours à Neuvic où les cours de technologie générale, technologie pratique, hygiène et sécurité, dessin industriel seront donnés par des formateurs de notre entreprise.

— 3 jours au Centre de formation des apprentis à BOULAZAC où l'enseignement général (math, français, législation, dessin d'art, etc...) et le sport seront dispensés par des professeurs de la Chambre de Commerce. Les déplacements au Centre de BOULAZAC seront assurés par un service de car et des possibilités d'internat ou de demi-pensionnat seront offertes aux intéressés.

Durant les deux années de formation, les apprentis seront sous contrat d'apprentissage et ils percevront une rémunération équivalente à :

- 15 % du SMIC pendant le premier semestre d'apprentissage.
- 25 % du SMIC pendant le second semestre.
- 35 % du SMIC pendant le troisième semestre.
- 45 % du SMIC pendant le quatrième semestre.

Les heures rémunérées correspondent aux heures passées dans l'entreprise et aux heures de formation théorique.

L'apprenti bénéficiera d'une protection sociale qui lui permettra de percevoir le versement de prestations pour les soins dispensés et l'attribution d'indemnités journalières.

En cas de rupture prévue dans le contrat d'apprentissage

(Voir la suite page 4)

Bienvenue à M. Gérard RIBAUD

M. Gérard RIBAUD est arrivé début avril pour assurer les fonctions de responsable des ateliers de piquage.

Originaire de Lunéville en Meurthe-et-Moselle où il vit le jour le 12 juin 1935, M. RIBAUD est entré comme opérateur sur machines aux usines de Moussey dès 1952. Pour parfaire ses connaissances, il suit les cours du CAP coupeur-patronnier, puis ceux de monteur qui lui permettent d'accéder au poste de contrôleur. En 1970, il se dirige vers les ateliers de piquage et rapidement gravit les échelons pour devenir en 1976 chef d'atelier piquage.

Par ailleurs, il a, dans le cadre de ses fonctions suivi de nombreux cours et séminaires qui lui ont permis d'acquérir une grande expérience.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de réussite dans le poste si important de responsable des ateliers de piquage.



M. RIBAUD en compagnie de M^{me} BOYER

NORTH-STAR et MARIE-CLAIRE (suite)

— MARIE-CLAIRE

Destinée aux femmes désireuses de suivre la mode de bon standing à un prix moyen, « Marie-Claire » a été lancée il y a plusieurs années et rencontre toujours autant d'engouement.

Le succès remporté en France a d'ailleurs incité d'autres sociétés à commercialiser la marque dans de nombreux pays.

La collection « Printemps-Eté 80 », comprend des ballerines, mocassins, trotteurs, sandales, nu-pieds et Louis XV.

La promotion est diffusée par l'intermédiaire des détaillants indépendants, groupement de détaillants et grands magasins de standing.



Modèle Lutina



Modèle Tirage



Modèle Titus

Une aide efficace est apportée aux distributeurs par un programme promotionnel important qui se compose de publicité T.V., de prospectus, de tableaux pour vitrine, affiches et sachets d'emballage en plastique au sigle « Marie-Claire », ainsi qu'une livraison rapide par colis assortis.

La formation au service de la sécurité

M. AUDEBERT Claude de notre service mécanique a suivi durant une semaine un cours de perfectionnement concernant les interventions sur les réseaux électriques haute et basse tension.

Ce stage dispensé par l'APAVE, organisme hautement spécialisé en la matière s'est déroulé à Périgueux.

En raison du développement constant et de la complexité toujours plus grande des installations électriques, il s'avère nécessaire que chaque intervention s'effectue dans le plus grand respect des consignes de sécurité et conformément aux normes établies.

M. AUDEBERT très souvent confronté à ce genre d'opérations a pu approfondir ses connaissances et passer avec succès les épreuves de contrôle lui permettant d'être officiellement habilité dans ce domaine.



M. AUDEBERT Claude contrôle la distribution d'électricité

M. Bernard Chapelle n'est plus

Le dimanche 6 avril, nous avons appris avec tristesse le décès accidentel de M. Bernard CHAPELLE. Agé seulement de 22 ans, il était entré dans notre entreprise le 11 février 1974, et sa brutale disparition a consterné tous ses camarades de travail et tous les membres de l'entreprise.



Il a occupé plusieurs postes de travail dans les ateliers de confection.

A sa famille, à tous ses proches, nous renouvelons nos sincères condoléances.

PARMI NOUS CE MOIS - CI

M. LEFFI

Du 5 au 7 mai, nous avons reçu M. LEFFI, responsable du service mécanique à TUNIS. En compagnie de M. TALLET, il a visité notre entreprise et s'est particulièrement intéressé à la manipulation des semelles.



M. LEFFI s'entretient avec M. TALLET

M. MACRIDIS

Nous avons accueilli M. MACRIDIS, directeur d'une usine de chaussures à ALMA en GRECE qui est venu à Neuvic, accompagné de proches collaborateurs et de M. BOUR, de MOUSSEY.

Ils firent connaissance avec notre entreprise puis visitèrent les ateliers en compagnie de nos techniciens. Nos visiteurs ont surtout été intéressés par les méthodes de fabrication, et les nouveaux développements techniques.

Nous pensons que cette visite améliorera, sans nul doute les relations techniques et commerciales entre nos deux usines.



Nos visiteurs dans nos ateliers

HISTOIRE D'ADRIEN

Notre région est parfois le théâtre d'événements exceptionnels. Il est rare que nous relations dans notre journal un succès cinématographique. Pourtant la sortie prochaine sur l'écran d' « HISTOIRE D'ADRIEN » nous conduit à vous en entretenir car ce film se déroule dans notre région et certains des principaux acteurs travaillent dans notre entreprise.

L'aventure commence il y a deux ans. A partir d'un thème traditionnel, l'histoire d'un bâtard, et autour de son réalisateur Jean-Pierre DENIS, il va se réaliser un long métrage qui va entraîner toute une équipe d'amateurs à produire sans s'en douter, l'un des meilleurs films du Festival de Cannes puisqu'il remporte LA CAMERA D'OR.

Ce film de Jean-Pierre DENIS est une chronique de la vie paysanne en Périgord au début du siècle qui raconte l'histoire d'Adrien. Adrien, né au début du siècle est un bâtard. Sa mère est morte en le mettant au monde, une nuit, dans la forêt. A part sa grand-mère, toute la famille voit l'enfant comme une honte et Adrien finit par s'en aller. Il est recueilli par un meunier puis va à l'école. Il grandit tandis que les hommes partent pour la guerre. Adrien adulte, s'engage dans les chemins de fer, il connaît l'amour. Ce film parlé en langue d'Oc est le premier film français sous-titré. Il a été réalisé dans nos villages, sans grand moyen financier. Elaboré au fur et à mesure des répétitions, les dialogues sont dits par des comédiens amateurs.

Parmi eux, des membres du personnel. Pierre DIEUAIDE joue le rôle du père du héros, Christian MURAT est le frère d'Adrien. Yves FOULARD interprète le rôle du père



de la fiancée et Sylvain PAREUIL celui d'un travailleur du P.O.

La magie de ce film c'est de nous faire revivre à tra-

vers les saisons et les traditions rurales du début du siècle la vie de nos grands-parents dans notre région.

Histoire d'Adrien, a déjà beaucoup alimenté les conversations, mais aussi les colonnes des journaux, ce n'est qu'un début !

Nous lui souhaitons une longue carrière dans les salles de cinéma et félicitons tous ceux qui y ont œuvré, et tout particulièrement les membres de notre personnel qui ont participé à sa réalisation.

Raymond Heyberger à l'honneur

Nous avons eu la surprise et le plaisir d'apprendre la récente attribution de la médaille militaire pour services rendus en ALGERIE à M. HEYBERGER Raymond, actuellement employé au service entretien à Planèze.



L'occasion choisie pour cette remise de distinction fut la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 à Neuvic. C'est en présence d'un détachement du 5^e Chasseurs de Périgueux, des anciens combattants, des maires et du conseiller général du canton de Neuvic, de l'adjoint au maire de Neuvic et de nombreux amis que M. HEYBERGER reçut cette distinction.

M. Raymond HEYBERGER de la classe 59 1-B, brigadier au 1-421^e Régiment d'artillerie anti-aérienne, fut gravement blessé au cours d'une mission de liaison dans la région de Batna. Il fut cité à l'ordre du régiment avec attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Après les voies officielles, Notre Bulletin adresse ses chaleureux compliments à M. Raymond HEYBERGER.

Informations sur le C.F.A. de Neuvic

(Suite de la page 2)

ge, l'apprenti pourra bénéficier d'allocation de chômage versée par les ASSEDIC.

Les prestations familiales peuvent être maintenues jusqu'à l'âge de 18 ans en faveur des enfants placés en apprentissage.

Enfin les apprentis de l'entreprise pourront adhérer au Fonds de Solidarité moyennant le versement d'une cotisation égale à 0,50 % de leur salaire.

A la fin de leur apprentissage les personnes titulaires du C.A.P. seront automatiquement ouvrier ou ouvrier qualifié.

Quelques places sont encore disponibles, aussi nous invitons toutes les personnes intéressées par cette formation à poser leur candidature au Service du Personnel qui se tient à leur entière disposition pour des renseignements complémentaires.

LIBRE SERVICE

- A LOUER** maison indépendante à Planèze, grande cuisine, grand séjour, chambre, cabinet toilette, W.C., grande cour, bien exposée, grandes dépendances et jardin. S'adresser à M^{me} BROUSSOULOUX.
- A VENDRE** 504 Peugeot break diesel, année 1977, 67.000 km., très bon état, première main, prix à débattre. Visible tous les jours à partir de 20 heures chez M. NALBERT Marcel, à Saint-Vincent de Connezac, tél. 90.12.33.
- A VENDRE** tente Raclat, 5-6 places, bon état. S'adresser bureau du personnel.
- A VENDRE** tente 3 places, bon état. S'adresser bureau du personnel.
- A VENDRE** cuve à mazout 660 litres, cuisinière mazout (Thermor), mirus bois et charbon, feu continu. Tél. 80.64.94.
- A LOUER** 3 garages à la Croix Blanche. S'adresser à M. MAZE Joseph, service. 800.
- A VENDRE** Alfa-Roméo type Alfasad, année 1977. Kilométrage 30.000 km. Peinture rouge neuve. Intérieur noir. Excellent état général. Tél. 90.13.41 (domicile), 08.05.26 (travail), poste 57.
- A VENDRE** motoculteur Staub 11 CV avec charrue, cultivateur, remorque et petit outillage. Tél. 81.54.29 après 18 heures.
- A VENDRE** landau ancien (bleu bristol) faisant porte-bébé et poussette avec sacoches et un matelas, 150 F. — Machine à coudre « Singer » ancienne montée sur très beau meuble de style en chêne massif, 600 F. — Galerie blanche Ami 8, très bon état, 100 F. — Attelage complet Erka pour Ami 8, 200 F. — 10 pneus normaux (135x380) occasion pour Ami 8, 2 pneus neige (135x380) occasion 3 jantes pour pneus ci-dessus, le tout 700 F. — Une cuisinière bois charbon, blanc émaillé avec réservoir d'eau et tuyauterie assortie, 250 F. S'adresser au Bureau du Personnel.

Le carnet de l'entreprise

NAISSANCES :

Pascal, au foyer de M^{me} BAPPEL Mauricette, de l'atelier 411.

Nodège, au foyer de M^{me} LACOUR Marie Josiane, de l'atelier 415.

Laëtitia, au foyer de M^{me} DELMARES Claudette, de l'atelier 417.

Cedric, au foyer de M^{me} REY Aimée, de l'atelier 418.

Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés.

MARIAGES :

M^{lle} SIMON Annie, de l'atelier 411, avec M. Alain DESMORTIER.

M^{me} VENOUE Jacqueline, de l'atelier 460, avec M. Emile MOULES.

M^{lle} HENRI M.-France, de l'atelier 416, avec M. LAVIGNAC Patrick.

Meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux.

DECES :

M. et M^{me} DUMAS Christian ont perdu leur père et beau-père.

M^{me} LAFAYE Martine a perdu son grand-père.

M. et M^{me} COUTEAU Michel ont perdu leur grand-père.

M^{me} CHAUMARD Raymonde, M^{me} CHAUMARD Danielle, ont perdu leur mère et grand-mère.

M^{me} et M. NOYER Madeleine et Charles ont perdu leur mère et belle-mère.

M^{me} CHOURY Pierrette, les familles VEYSSIERE, VALADE, CHOURY et SARRAZIN ont perdu leur tante..

A ces familles dans la peine, nous renouvelons nos condoléances attristées.

Rions ou souignons un peu

Perles scolaires :

- Un druide est un curé sauvage.
- L'homme de la préhistoire n'avait, pour fonder une famille, qu'un outil très primitif.
- L'Amérique a été découverte par Kléber-Colombes.

x x x

— Accusé, vous êtes condamné à 200 F d'amende pour injures envers un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Oui, dit l'inculpé, mais à ce tarif-là je n'ose pas.

x x x

— Mais voyons, Patrick, dit l'instituteur à un élève qui ne comprend pas les règles de la soustraction, suppose que ton père donne mille francs à ta mère, puis il lui reprend trois cents, qu'est-ce que ça donne comme résultat ?

— Une dispute, monsieur.